

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 FÉVRIER

## Enquêtes et Commissions

La France n'est pas seulement — avec la République du Honduras, où le Trésor est mis au pillage avec une lamentable régularité — le pays le plus imposé du monde; elle est peut-être le pays le plus administré: le plus ne signifie pas toujours le mieux.

Dès qu'un rouage ne marche plus ou laisse à désirer dans la machine sociale, on s'empresse de former des commissions, des sous-commissions avec présidents et vice-présidents, de créer des conseils plus ou moins « supérieurs ».

Les commissions, les conseils, les sous-commissions tiennent des séances; on y prononce de nombreux discours. Quant aux actes utiles, ils brillent en général par leur absence.

C'est ainsi que, les ouvriers se plaignant à juste titre de manquer de travail, une commission spéciale de trente-trois membres fut créée par un vote de la Chambre en 1884. M. Clémenceau n'était-il pas le président de cette grande commission parlementaire où il fut beaucoup parlé et entendu un nombre considérable de dépositions plus ou moins intéressantes?

En somme, on n'y fit rien, absolument rien, et, un beau jour, on oublia de convoquer les commissaires qui ne tardèrent pas à oublier eux-mêmes qu'ils faisaient partie d'une commission.

La commission parlementaire avait fait ce qu'on appelle en argot de théâtre un four noir.

Les conditions du travail ne s'étant pas améliorées depuis, on essaie maintenant d'un conseil spécial. Présidé par le ministre du commerce, ce conseil est naturellement qualifié de « supérieur ».

Il a inauguré ses travaux il y a deux jours par une séance où M. le ministre Jules Roche a prononcé un grand discours dans lequel, il a, en termes amphigouriques, opposé « la France nouvelle, créée par la science et la liberté, à l'ancien régime des violences et des famines incessantes qui furent si longtemps presque toute l'histoire de notre peuple! »

« Presque toute l'histoire!... » Relisez-la, monsieur le ministre; vous verrez peut-être qu'il y a, dans la plus glorieuse histoire du monde, autre chose que des « famines incessantes! »

Les assistants ont applaudi, ce qui ne donne pas une haute idée de leurs connaissances historiques, puis, comme toujours, ils ont nommé des sous-commissions.

Cette tâche remplie, on allait se séparer sur des congratulations réciproques, quand un membre du Conseil a bruyamment donné sa démission.

La Bourse du Travail proteste, paraît-il, contre le nouveau Conseil supérieur, et les Chambres syndicales se déclarent, par l'organe de M. le démissionnaire Ribanier, très froissées de ce que, sans les consulter, le ministre ait désigné les ouvriers admis au susdit Conseil.

— C'est bien, Monsieur, vous pouvez vous retirer, a répondu le ministre.

Et M. Ribanier s'est retiré en effet.

L'incident n'est pas bien gros, mais il demeure caractéristique; si, dès la première séance, la discorde se met au sein d'un conseil trié sur le volet, ce n'est pas là, ce nous semble, un indice de parfaite entente pour la seconde, et encore moins pour celles qui suivront.

GEORGES HULLARD.

## Les réformes de l'enseignement

On a déjà fait pas mal de sottises et désorganisé notre solide méthode d'enseignement.

Programmes surchargés bien au-delà de ce que peuvent supporter les jeunes cervelles, cours incompréhensibles faits par des professeurs qui, quoique munis du certificat de pédagogie, — et peut-être à cause de ce certificat, — sont incapables d'exposer d'une façon intelligente et claire à leurs élèves les matières qu'ils sont chargés de leur enseigner...

Depuis dix ans, ce qu'on a réformé dans l'Université est incalculable.

Les résultats sont, d'ailleurs, mauvais.

Les élèves se fatiguent à essayer d'apprendre un tas de choses dans quantité de livres très mal faits malgré l'estampille officielle qui les recommande et les impose.

Et les élèves sortent des lycées ayant touché à tout, mais n'ayant rien gardé dans leurs mémoires meurtries.

Voilà pourquoi sans doute on prépare, au ministère de l'instruction publique, de nouvelles complications.

L'enseignement dit spécial va être transformé en un autre enseignement qui s'appellera enseignement secondaire classique français.

Il paraît que les spécialistes du ministère travaillent jour et nuit au nouveau programme qui doit être soumis vers le 4<sup>m</sup> mars au conseil supérieur.

Et le résultat sera un affaiblissement encore plus grand des études universitaires.

Oh! les réformateurs! quels gens terribles quand ils s'y mettent!

Si cela continue, l'Université n'aura bientôt plus que des programmes et pas d'élèves.

Il est impossible, en effet, que les pères de famille consentent à laisser de plus en plus estropier l'intelligence de leurs enfants par les méthodes officielles qui sont en train de devenir impraticables.

## INFORMATIONS

## LE BAL DE L'ÉLYSÉE

Le dernier grand bal a été offert avant-hier au palais de l'Élysée. Dès l'ouverture des portes, les invités arrivaient en grand nombre. Il en a été de même jusqu'à minuit.

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot, entourés par leur maison militaire et civile, à la tête de laquelle se tenait le général Brugère, recevaient les hommages de leurs hôtes.

M<sup>me</sup> Carnot portait une toilette qui était ainsi composée: robe de pékin Louis XV rayé avec fleurettes brochées vieux rose sur fond blanc;

tablier de satin vieux rose garnie de point d'Anglèon. Dans les cheveux, petites plumes roses et nœud de diamants.

A onze heures, le corps diplomatique était au complet. Les salons qui lui sont réservés étaient dans toute leur animation.

On évalue à plus de quatre mille les personnes qui ont assisté à cette fête.

## LE PRINCE HENRI D'ORLÉANS

Le prince Henri d'Orléans, fils aîné de M<sup>gr</sup> le duc de Chartres, accompagné de M. Bonvalot, le célèbre explorateur, est à Saint-Petersbourg depuis mercredi, venant de Copenhague. Il loge au Palais d'Hiver.

Le Prince et M. Bonvalot ont assisté à une représentation à l'Opéra, dans la loge impériale, et ont été au bal de la Cour. Ils ont eu le très grand honneur de déjeuner chez l'Empereur. Ils passent le reste du temps à visiter les divers musées de Saint-Petersbourg.

Le prince Henri d'Orléans et son compagnon comptent quitter la capitale dimanche ou lundi pour rentrer en France.

## EN L'HONNEUR D'ATCHINOFF

Décidément, la vie parisienne est pleine d'imprévu.

Atchinoff, qui était, il y a deux années, bombardé par les cuirassés français, par ordre de MM. Goblet et Floquet, était, il y a deux jours, l'hôte fêté d'une réunion assez originale chez M<sup>me</sup> Adam; et ce soir samedi, au bal militaire, les officiers de notre armée le bombarderont... de fleurs du haut de sa loge.

En attendant, deux cents Parisiens plus ou moins sceptiques ont défilé, dans cette soirée, chez l'éminente directrice de la Nouvelle Revue, pour contempler ce personnage mystérieux, l'ataman des Cosaques libres.

Superbe dans son uniforme blanc des Cosaques avec ses broderies d'or et sa bague de commandement, la figure large, le regard énergique, les cheveux rouges, la barbe blonde et longue, Atchinoff regardait, calme et souriant, ce défilé qui devait l'étonner quelque peu.

## LES LOIS BRISSON

Nous avons raconté la saisie et la vente du mobilier des Sœurs de Saint-Charles à Marboz. C'était le commencement d'une série.

Le 17 courant, à Châtillon-sur-Chalaronne, les Sœurs de Saint-Charles ont été l'objet de poursuites à la requête de la direction de l'enregistrement. Leur mobilier a été saisi, mardi, par M<sup>e</sup> Chevrolat, huissier, et il sera vendu dans quelques jours.

Deux contraintes avaient été également signifiées aux religieuses de la commune de Saint-André-d'Huriat, mais l'agent chargé des poursuites estima que le mobilier ne valait pas la somme de 91 francs 45 centimes, pour laquelle les religieuses étaient poursuivies.

Enfin, mardi, l'huissier Sylvestre se présentait à la maison mère, à Lyon, montée des Carmélites, et, malgré les fins de non-recevoir qui lui ont été opposées, opérait une saisie en règle.

Le directeur de l'enregistrement de l'Ain poursuit onze établissements tenus par les

Sœurs de Saint-Charles pour le paiement des droits d'accroissement.

On écrit de Lyon, 20 février:

« A la suite de poursuites pour le droit d'accroissement, le mobilier des Sœurs de Saint-Charles, de Trévoux (Ain), a été saisi hier matin. Une partie de celui de la maison mère de Lyon sera vendu lundi sur la place publique. »

## PLUS ÇA CHANGE....

Conclusion d'un article de M. Pelletan dans la Justice:

« Je crains fort qu'on ne se soit encore préparé du gâchis budgétaire pour l'automne prochain. »

Cela ne changera rien à la situation financière, et pourtant il serait bien temps de changer!

## LES COMPENSATIONS

On annonce que M. Daumas, ancien sénateur, battu aux dernières élections à la suite du procès Fouroux, va être prochainement nommé entreposeur de tabacs dans les Bouches-du-Rhône.

M. Roure, ancien député opportuniste des Alpes-Maritimes, blackboulé aux dernières élections, vient d'être nommé juge à Nice.

Toujours le système des compensations.

MANIFESTATION ANARCHISTE A S<sup>t</sup>-DENIS

C'était jeudi le tirage au sort pour le canton de Saint-Denis.

Les anarchistes de la région ont voulu profiter de cette occasion pour manifester bruyamment et protester contre l'idée de patrie.

Dans la nuit, des affiches nombreuses avaient été apposées sur les maisons de Saint-Denis et principalement place de la Caserne; elles portaient toutes la même suscription: « A bas la Patrie! »

M. Rouquier, commissaire de police de la circonscription nord, les a fait arracher dans la matinée.

A quatre heures, M. Rouquier était dans son cabinet depuis une demi-heure à peine lorsque des agents sont venus le prévenir que les chefs du parti anarchiste étaient réunis au Zanzibar, petit café situé rue de la Boulangerie.

Du premier étage, dont les fenêtres étaient grandes ouvertes, partaient les cris de: « Vive l'anarchie! à bas la Patrie! à bas les troupiers! »

— Que personne ne bouge, dit M. Rouquier en pénétrant dans le café; au nom de la loi, je vous arrête.

Les compagnons, au nombre de vingt, étaient couverts d'écharpes noires et rouges; avec eux se trouvaient deux femmes.

Au moment où on allait lui mettre la main au collet, le nommé Decamp tira un revolver, visa M. Rouquier et fit feu.

Grâce au sang-froid de l'agent Delbarque, qui fit dévier l'arme, ce magistrat ne fut pas atteint.

La lutte a été vive entre les représentants de la loi et les anarchistes; ils ont pourtant été maîtrisés et conduits au poste.



## LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

Hier a dû être signé, entre M. Bartissol, président et fondé de pouvoir de la Compagnie du Mozambique, et le directeur de la Charte anglaise, un arrangement qui mettra fin aux différends qui divisent ces deux Sociétés et qui étaient la cause de la brouille entre l'Angleterre et le Portugal.

En voici les points principaux :

Si le gouvernement anglais reconnaît au Portugal la partie des gisements d'or de Manica, la Société portugaise concédera l'exploitation de ces territoires à la Charte anglaise, moyennant une redevance de 20 0/0. Si au contraire l'Angleterre reste propriétaire de la partie contestée de Manica, la Charte anglaise, reconnaissant la Société portugaise comme concessionnaire à perpétuité de ces terrains, conservera toutes les exploitations actuelles des Portugais, mais elle mettra en exploitation tout le restant, moyennant une rétribution de 30 0/0 sur ses bénéfices à la Société portugaise.

Comme on le voit, non seulement les droits de la Société dont M. Bartissol est le président sont respectés, mais encore ils sont rémunérés tous largement.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 février 1891.

La Bourse est toujours très ferme et l'allure générale fait espérer une reprise. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.80 ; le 4 1/2 0/0 à 105.05.

La Banque de Paris est bien tenue à 843. L'extension des affaires que patronne cette société doit à bref délai relever les cours.

La Société Générale dont le dernier bilan mensuel se solde avec d'importants bénéfices s'établit à 513.

Le Crédit Lyonnais fait preuve de bonnes tendances à 823. On cote le Crédit Foncier 4.288.

La Banque d'Escompte se consolide à 352. Le groupe de valeurs auxquelles s'intéresse cet établissement centralise d'importants achats.

La Banque Russe et Française est très ferme à 385. Le Crédit Mobilier conserve les hauts cours conquis hier et finit à 442.

Les actions de la Société Française des Poudres de Sécurité sont recherchées avec une prime variant de 60 à 70 fr. La rareté du titre et les avantages considérables que réserve l'affaire aux participants font prévoir que les cours s'élèveront beaucoup plus haut. Il ne faut pas oublier que mille actions seulement ont été offertes au public et que l'émission était plus que couverte avant l'ouverture des guichets au siège social, 62, rue de Provence.

Parmi les importantes résolutions adoptées par l'assemblée du Pont sur la Manche, il en est une qui attribue aux parts de fondateurs 20 0/0 sur les bénéfices.

L'action des mines d'or de Saint-Antoine est l'objet de nombreuses transactions à 61. C'est encore un prix d'achat très avantageux si l'on tient compte du chiffre du dividende évalué à 10 fr. par action pour l'exercice en cours.

Les Chemins Economiques font 429.

## 7 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## LE JUGE DE PAIX

PAR LOUIS COLLAS

Elle s'arrêta et passa sa main sur son front. Elle était très pâle, ses yeux étincelaient d'un éclat fiévreux.

— Qu'importe, reprit-elle, ce qui arriva ensuite ! Vous vous êtes éloigné avec une dédaigneuse insouciance, emportant le secret du mobile qui vous faisait agir, puis vint cette comédie de votre mort. Les autres y ont cru : l'idée de votre retour ne m'a jamais quittée. Et vous, dont la conduite est énigme et mystère, vous prétendez prendre la direction de ma conscience, et invoquez à l'appui de vos injonctions je ne sais quelle histoire ténébreuse. Pourquoi venez-vous jouer encore votre rôle de Mentor, lorsque vous me savez rebelle et réfractaire ? Gardez votre sagesse, et cessez de vous mettre en travers de mes volontés, de mes caprices, s'il vous plaît d'employer ce mot, puisque seule je dois en subir les conséquences.

— Ah ! Marthe, dit Avrial, un fatal malentendu s'est élevé entre nous. Il n'a pas dé-

## CHRONIQUE LOCALE

## ET DE L'OUEST

## Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Saumur se réunira à la Mairie mardi prochain 24 février, à 7 heures 1/2 du soir.

L'ordre du jour comprend :

- 1° Collège de jeunes filles. — Travaux supplémentaires. — Approbation.
- 2° Legs de M<sup>me</sup> Maubert. — Acceptation.
- 3° Banque de France. — Bureau auxiliaire. — Vœux.
- 4° Affaires diverses.

## Harmonie Saumuroise

Le Concert de l'Harmonie Saumuroise est fixé au dimanche 1<sup>er</sup> mars.

Il aura lieu avec le concours de Madame Marioton Bribes, du théâtre des Folies-Dramatiques, et de M. Peloga, baryton du Théâtre-Lyrique.

Plusieurs amateurs donneront aussi leur concours pour jouer les *Charbonniers*, opérette en un acte.

Nous publierons le programme de ce Concert.

## Cultivateurs, protestez !

En recevant du percepteur l'avertissement pour les contributions de 1891, les contribuables ont constaté, les uns avec surprise, les autres avec stupeur, tous avec colère, que leurs impositions étaient augmentées d'un tiers. Voilà l'effet de la trop fameuse loi qui a transformé l'impôt foncier et aggravé l'impôt sur la propriété bâtie.

À ce sujet, un cultivateur écrit dans la *Gazette agricole* :

« ... La majeure partie des habitants de notre commune se sont émus en faisant la comparaison des avertissements pour contribution 1890 et 1891.

» Pour 1891, l'augmentation est de 60 0/0. On avait annoncé un dégrèvement en faveur de l'agriculture de 49 millions, c'est le contraire qui a lieu. Nos impôts sur propriétés rurales ne sont pas diminués.

» Ainsi, pour une maison qui figurait sous le chiffre 25 autrefois, puis pour 30, payait 9 fr. 80 d'impôts ; aujourd'hui, on la cote à 300 fr. de revenu net, c'est-à-dire à 400 francs de location, puisque le quart est déduit, ce qui donne 46 50, on multiplie par 5 25, soit 60 0/0 de plus.

» Ma maison ne pourrait pas se louer, bon an mal an, plus de 200 fr., et encore il faudrait trouver preneur ; il y a longtemps que j'en offre une partie sans trouver personne. Dans nos villages de 325 habitants, la popula-

tion va toujours en diminuant, on émigre ; de plus, plus d'enfants ; beaucoup de maisons sont à louer et à vendre ; point d'acheteurs ni de locataires. Je céderais volontiers ma maison pour le chiffre fixé par l'administration.

» Vous devez trouver comme moi que c'est arbitraire. Qui a-t-on consulté pour fixer les chiffres ? Personne. Un contrôleur-inspecteur a, dit-on, passé devant chaque maison, pointé un chiffre ; cela lui a suffi. Il y a trois ou quatre ans, on avait demandé quelques renseignements aux répartiteurs sur la valeur locative. On n'a pas tenu compte de leurs renseignements.

» Quel absolutisme !

» Beaucoup de personnes se sont rendues à la mairie pour signer sur un registre spécial les demandes en réduction ; on avait jusqu'au 11 février.

» Les répartiteurs auront ultérieurement à donner leur avis, et ils donneront un avis favorable au dégrèvement. S'ils ne sont pas écoutés, j'ai l'intention de ne pas payer mes impôts ou plutôt de faire des offres qui seraient en rapport avec l'appréciation des répartiteurs, ou de me laisser saisir, sauf à faire opposition à la saisie et à faire porter l'affaire devant le tribunal. Ce n'est pas pour l'importance de la somme, c'est pour le principe.

» Tous les ans, nous subissons de petites augmentations.

» Faut-il formuler une demande en dégrèvement un peu raide ?

Nous répondrons à l'auteur de cette lettre comme répond la *Gazette agricole* elle-même :

« Cultivateurs, protestez !

» Protestez devant vos députés, devant le ministre de l'agriculture ! Protestez devant vos préfets et devant vos maires ! Protestez devant vos percepteurs ! »

## COMITÉ DE DÉFENSE DE LA PROPRIÉTÉ BÂTIE

Le Comité de défense de la propriété bâtie, dont la constitution a eu lieu il y a huit jours, dans les bureaux de la *Démocratie rurale*, a établi son siège, 49, rue Louis-le-Grand, à Paris.

Les intéressés peuvent donc adresser directement leurs réclamations au nom du président, M. le comte de Luçay.

## État civil de la ville de Saumur

## NAISSANCES

Le 17 février. — Georges-Auguste Guillault, rue du Portail-Louis.

Le 18. — Gaston-Albert Gautron, rue de la Visitation ; — Edouard-Louis Reyèche, rue Bodin.

## DÉCÈS

Le 18 février. — Marie-Désirée Blandin, couturière, épouse de François-Jacques-Auguste Carillon, 52 ans, Grande-Rue.

pendu de moi d'avoir pour vous un autre sentiment qu'une affection fraternelle ; vos reproches ne sauraient la diminuer. Puisse Dieu vous sauver de votre aveuglement !

Il fut interrompu par le bruit des roues d'une voiture, du galop des chevaux, des propos joyeux qui retentissaient sur la route. A travers les broussailles, ils purent voir une calèche dans laquelle étaient étendues des femmes aux toilettes éclatantes, des cavaliers montés sur des chevaux fringants ; Maurice était parmi eux. Le cortège passa dans un nuage de poussière, comme une vision au milieu du calme des bois.

— Ils viennent de Grandval, dit Marthe, vous m'avez fait manquer à ma promesse.

— Au moins mon intervention n'a pas été tout à fait inutile, puisqu'elle a empêché une démarche dont vous auriez rougi plus tard.

Elle ne répondit pas ; elle remonta à cheval et sortit du bois lentement, sans se retourner ; mais bientôt elle lança sa monture au galop et disparut au tournant de la route.

## IV.

En ce moment, madame Bothereau était assise auprès d'Ursule sur la terrasse du jardin qui

dominait la vallée. Elle promenait des regards indécis et mornes sur le magnifique panorama qui se déroulait au-dessous d'elle. Elle ne voyait ni le ruisseau qui coulait comme un filet d'argent entre deux rives verdoyantes et se brisait contre les rochers qui entravaient son cours, ni les vignes dont le feuillage et les grappes mûres empourpraient les coteaux, ni les arbres qui s'élevaient sur les pentes. Sa pensée était tout entière aux déceptions de sa tendresse maternelle ; elle songeait à sa vieille lesse assombrie par l'ingratitude de sa fille aînée, et son cœur débordait en douloureux reproches contre celle qui récompensait si mal son aveugle prédilection.

Ursule plaidait la cause de l'absente ; elle trouvait des excuses à toutes les fautes, des réponses à toutes les accusations. Elle savait employer les mots qui appellent le sourire sur les visages attristés. Tout à coup, elle s'arrêta et poussa un cri d'effroi. Marthe, quittant la route, s'était engagée dans le sentier escarpé qui conduisait à la Ricardais ; elle avait failli être précipitée au fond du vallon par un écart de son cheval. Sans se détourner au cri de sa sœur, elle enleva sa monture d'un effort vigoureux et gravit au trot le reste de la montée.

Le 20. — Henri Delarue, quartier-maître mécanicien de la flotte, 22 ans, à l'Hospice ; — Jules-René Planchenault, inspecteur de la navigation de la Seine en retraite, 53 ans, rue du Collège.

## Théâtre de Saumur

La troupe parisienne de M. Saint-Omer est venue, il y a eu lundi huit jours, faire les frais de la soirée au théâtre de Saumur, avec *Ferdinand le Noceur*, la dernière œuvre de M. Gandillot. Faire les frais est ici une façon de dire, car les frais y ont-ils bien été faits ?

Je n'entreprendrai pas de faire l'analyse de cette pièce, dont le titre indique suffisamment, je crois, que ce n'est pas encore de celles qui « élèvent l'âme » et peuvent conduire les humains dans le « sentier de la vertu ». On y rit, mais nerveusement, puis, à la réflexion, on regrette que tant d'esprit soit ainsi dépensé en pure perte. Cette œuvre aussi salée qu'éphémère est jonée supérieurement par des artistes de réel talent, parmi lesquels Mme Saignard, une jeune vieille connaissance.

La représentation commençait par le *Fume-ron*, comédie en un acte du même auteur. Encore un titre qui manque de poésie, et dont on n'a la signification qu'une demi-minute avant la chute du rideau.

Lundi dernier, c'est la troupe d'Angers qui est revenue prendre possession de notre scène avec la *Périchole* et les *Amours de Cléopâtre*, comédie mêlée de chants, nous disait le programme, mais de chants indémêlables lundi soir. Le public s'est facilement passé de cet accessoire suranné ; les airs de la *Périchole* lui ont suffi.

On a entendu et applaudi avec un certain plaisir cette charmante partition, une des bonnes d'Offenbach. Le couple Gréteaux y a remporté un franc succès, aidé de MM. Allain et Vienne et de Mme Detaille.

## CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Avant-hier soir, le concert de la *Musique Municipale* a encore eu lieu dans la salle du théâtre. M. Meyer, le sympathique directeur de cette société, craignant naguère que la salle du théâtre ne soit d'un cadre trop grand pour ses concerts, doit bien voir aujourd'hui comment le public répond à ses appréhensions. Jeudi soir, la salle était bondée, et, désormais, il en sera ainsi, puisque la *Musique Municipale* semble prendre pour devise : de mieux en mieux. La chanteuse que nous avons eu la bonne fortune d'entendre en est la preuve.

Mlle Baldo a été cueillie au passage avec une dextérité dont les dilettantes devront savoir grand gré à M. Meyer. La veille du concert elle jouait sur une grande scène et, le lendemain, elle parlait pour une autre non moins grande. Du reste, Mlle Baldo vient de chanter *Carmen* quinze fois de suite avec un succès sans égal.

Ursule avait remarqué la pâleur de Marthe, l'expression douloureuse de ses traits ; elle était inquiète. Elle attendit quelque temps avec anxiété que sa sœur reparût. Enfin elle n'y put plus tenir et alla frapper à sa porte ; la porte resta close.

Ayant vainement appelé, elle eut peur et ouvrit doucement. Marthe, encore vêtue de son costume d'amazone, était assise, accoudée sur la table, la tête dans sa main, le regard fixé à terre.

— Marthe, lui dit la jeune fille, pourquoi ne me confies-tu pas ta souffrance ?

Marthe haussa les épaules d'un air impatient.

Ursule employa toutes les séductions de son amitié pour l'amener sur la pente des confidences ; elle ne put obtenir que des monosyllabes formulés sèchement.

— Ma sœur, pardonne-moi, dit-elle avec une expression d'affectueux reproche, je vais me retirer.

Marthe eut honte de sa dureté ; cette résignation la désarma.

— Non, reste, dit-elle, et ne m'en veux pas ; je suis injuste pour ton amitié et te fais porter la peine de ma méchante humeur. Ce n'est pas



C'est une voix de contralto pure et d'une égale sonorité que possède Mlle Ballo. Le timbre en est des plus agréables, et la force et l'ampleur nécessaires pour que les notes les plus graves soient aussi bien perçues que celles d'un registre élevé. L'arioso du *Prophète* était des mieux choisis pour faire valoir les qualités et la science musicale de la gracieuse cantatrice. Les applaudissements les plus chaleureux ont salué chacun des morceaux de Mlle Ballo, et, après les couplets de *Galathée*, applaudissements et bis nous ont valu l'air de *Carmen*, « l'amour est un oiseau rebelle, » que Mlle Ballo a détaillé avec une grâce et un sentiment exquis. Qu'elle doit faire une jolie *Carmen* ! car elle l'est, jolie, qui plus est.

M. Buisse, flûte solo de l'Association artistique d'Angers, a joué deux morceaux : une fantaisie de Reichert et un caprice de concert sur *Faust*. Cet artiste, d'une valeur exceptionnelle, est considéré à juste titre comme un des meilleurs instrumentistes qui aient passé à l'Association artistique. On se rappelle avec quelle grâce Mme Arnoldson, dans le *Barbier*, offrit à son accompagnateur une partie des fleurs qui lui avaient été jetées. Cet artiste n'était autre que M. Buisse, qui, de l'aveu de la célèbre cantatrice suédoise, a été le meilleur accompagnateur qu'elle ait jamais rencontré.

La partie comique du concert était tenue par M. Allard. Ce jeune homme possède tout ce qu'il faut pour un chanteur comique, plus même que ce qu'il faut, mais son « surcroît d'avantages » n'est pas pour nuire aux effets, c'est un superflu dont il sait fort bien tirer parti. Du reste, M. Allard est musicien, possède une voix agréable et juste, et, ce qui ne nuit pas pour un comique, est instruit et intelligent. Aussi son succès est-il toujours assuré.

La *Musique Municipale* a parfaitement exécuté les différents morceaux du programme. Le duo du *Chalet* pour basse et baryton a été écouté avec plaisir et applaudi comme il le méritait.

Les élèves de M. Meyer prouvent constamment à leur professeur qu'ils sont dignes de lui et répondent de leur mieux aux peines et aux soins du sympathique directeur de la *Musique Municipale*. NEMO.

#### EMPOISONNEMENT A ROCHEFORT-SUR-LOIRE

On écrit de Rochefort-sur-Loire, le 19 février, à l'*Anjou* :

« Saviez-vous que les poêles étaient aussi dangereuses que les casseroles de cuivre ? Non ? Eh bien ! peut-être est-il bon d'en prévenir le public, car tous les domestiques du château de Rochefort, habités par M<sup>me</sup> la marquise de Vittré, femme du colonel du 15<sup>e</sup> dragons, et sa mère infirme, ont été empoisonnés avant-hier, par une soupe faite pour leur pre-

mier déjeuner dans une poêle neuve, ou, du moins, vendue comme neuve. Sur les huit personnes qui ont mangé de cette soupe, les quatre femmes ont été et sont encore au plus mal, surtout les deux femmes de chambre. Les quatre hommes ont été moins malades ; cependant aucun n'a pu aller chercher du secours. C'est M<sup>me</sup> de Vittré qui a couru elle-même chercher un médecin, avec lequel elle a seule soigné ses gens toute la nuit ! Et, sans les énergiques moyens employés par le docteur Laulaigne, on se demande quelle suite aurait eue l'imprudence (pour ne pas dire plus) du fabricant peu scrupuleux qui emploie des substances toxiques, pour dérouiller les vieilles poêles, afin de pouvoir les vendre ensuite comme neuves à ses clients. »

#### TENTATIVE D'ASSASSINAT A BEUXES

Le nommé Rodanet, maréchal à Roiffé, soupçonnait depuis longtemps sa femme, et des scènes violentes ayant lieu continuellement, la femme Rodanet avait quitté son mari, était venue habiter le Moulin-Neuf, commune de Beuxes, avec ses enfants, et avait introduit une instance en divorce.

Le 15 février courant, Rodanet se rendit, armé d'un fusil, au Moulin-Neuf, où il arriva vers 9 heures 1/2.

Soupçonnant sa femme d'être avec un complice, il quitta ses sabots et vint écouter à la porte de la chambre.

Ayant reconnu la voix d'un sieur X..., ouvrier forgeron, il alla chercher un conseiller municipal et une autre personne pour leur faire constater le flagrant délit.

De retour avec ces personnes à la maison de sa femme, il y pénétra de nouveau et tira un coup de fusil sur les deux coupables. Puis il revint à Beuxes, raconta à l'adjoint ce qui venait de se passer, et, sur ses conseils, alla se constituer prisonnier à Loudun où il fut écroué à la maison d'arrêt.

La femme Rodanet a reçu presque toute la charge dans la tête, et M. le docteur Mage, qui lui a donné des soins, n'a encore pu se prononcer sur la gravité des blessures.

Quant au sieur X..., il n'a reçu que quelques grains de plomb au menton et au cou.

Les jeunes enfants des époux Rodanet ont assisté à cette triste scène, qui aura son dénouement devant la Cour d'assises.

CRAON. — Inauguration de l'éclairage électrique. — Craon prépare, pour le 1<sup>er</sup> mars, une grande fête à l'occasion de l'inauguration de l'éclairage électrique.

Craon est une ville de 4,000 habitants environ.

TOURS. — M<sup>me</sup> Krauss. — Le concert que M<sup>me</sup> Gabrielle Krauss doit donner à Tours aura lieu vendredi 25 février, dans la salle du Théâtre-Français.

Les kiosques à musique. — Les deux kiosques à musique, dont le Conseil municipal avait voté l'année dernière la reconstruction, sont aujourd'hui à peu près terminés.

Ils seront prêts dans une quinzaine de jours et mis à la disposition des musiques dans le courant de mars.

#### ENFANT ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

On écrit de Nantes, 18 février :

« Un horrible accident vient d'avoir lieu à la gare de Ligné.

» Au moment où le chef de station se retournait, après avoir mis en marche un train de marchandises, il aperçut sur la voie quelques débris humains. S'approchant avec un homme d'équipe, le malheureux reconnut son fils, enfant de douze ans, broyé par le train, qui venait de partir. L'imprudent enfant s'amusaient souvent à grimper sur le marchepied des wagons en marche.

» Il est mort victime de son imprudence. »

Il résulte d'une expertise faite par M. Crié, professeur à la Faculté des sciences de Rennes, que tous les planchers, poutres, poutrelles, boiseries du rez-de-chaussée du nouveau Collège de Vannes, inauguré il y a cinq ans seulement, sont absolument perdus par suite de l'envahissement d'un champignon destructeur.

Le Conseil de préfecture va être appelé prochainement à faire connaître à qui incombe la responsabilité de ce triste état de choses.

Au bouillon, un habitué à un garçon : — Vos portions sont encore aujourd'hui bien petites ; d'habitude, à moi, vieux client, on me donne deux morceaux de rôti, et aujourd'hui, je n'en reçois qu'un...

Le garçon étonné : — Mais, monsieur a raison : la cuisinière aura sans doute oublié de couper le morceau en deux !

Mariage de convenance. Une amie de la mariée la félicite et lui dit :

— Ton union repose, je l'espère, sur une similitude de goûts ?

— Oh ! assurément. Je ne l'aime pas et il n'est pas fou de moi.

#### CONSEILS ET RECETTES.

##### L'INFLUENZA

Voici, à propos de cette maladie, un remède simple, à la portée de tous. L'expérience a démontré son efficacité, et nous croyons être utile à nos lecteurs en leur rappelant la recette.

On prend de la pure paille d'avoine ordinaire, bien sèche, on la hache en menus morceaux, on la cuit dans un peu d'eau et l'on obtient ainsi un thé brunâtre de couleur un peu plus claire que celle du café ordinaire. On y ajoute

— Rien ne manquerait à mon bonheur, Marthe, dit-elle, si je trouvais toujours en toi, comme aujourd'hui, une sœur disposée à se laisser aimer.

— Eh bien ! petite sœur, donne-moi l'exemple de la confiance, et dis-moi pourquoi tu es si rebelle à l'idée du mariage ?

— Parce qu'aucun de ceux que je pourrais épouser ne me convient.

— Prends garde, cela ne prouve pas qu'il n'y ait personne de par le monde qui pût te plaire.

Elle fixa un regard interrogateur sur sa jeune sœur, dont le visage se couvrit d'une vive rougeur. Ursule aurait sans doute éludé la question si elle avait pu supposer qu'un souvenir, surgissant brusquement dans l'esprit de sa sœur, opérât en elle un de ces revirements qui étaient familiers à cette nature dépourvue d'équilibre. Mais toute au bonheur de voir lui revenir l'amitié de Marthe, elle n'était nullement en garde contre une surprise.

— C'est vrai, répondit-elle, mais celui que j'aime, ou plutôt que j'aimais, n'est plus parmi les vivants.

(A suivre.)

un peu de sucre, l'on en prend une tasse le soir, une autre tasse le matin, et au bout de trois ou quatre jours, il n'y a de toux qui tienne. Ce remède convient à tout âge et pour tous les catarrhes. Il est surtout à recommander aux personnes qui, comme les instituteurs, avocats, etc., sont obligés de beaucoup parler et qui sont sujettes aux maux de gorge et du larynx. Le remède est en tout cas peu coûteux et facile à essayer.

## Dernières Nouvelles

### Dépêche télégraphique

Paris, 21 février, 12 h. 38.

A la suite de la réunion d'anarchistes à Saint-Denis, on a décidé qu'on se réunirait aujourd'hui en armes à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

On télégraphie de Buenos-Ayres que l'état de siège est proclamé dans cette ville. Des troupes sont mandées en hâte.

HAVAS.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 21 février, pour la représentation de M<sup>mes</sup> Pauline Rocher et Boucard, et de MM. Duret et Labis,

Première représentation de *LOHENGRIN*, opéra romantique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de M. Muller, musique de Richard Wagner.

La deuxième sera donnée jeudi prochain. Dimanche 22 février, *Carmen*.

#### Théâtre de Saumur

Direction : SUREAU-BELLET

LUNDI 23 Février 1894

## LA CAGNOTTE

Comédie en 5 actes, de MM. Labiche et Delacour. Jouée par MM. Allain, Vienne, Destez, Julien, Bruneton, Samuel, Gentser, Beaumont, Muller, Daburon ; M<sup>mes</sup> Allain, Lair, Deleau.

ON COMMENCERA PAR

## LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, de MM. Michel Carré et J. Barbier, musique de V. MASSÉ.

Distribution. — Jean, MM. Deruy, Thomas, Beaumont ; Jeannette, M<sup>mes</sup> Cheminade ; Petit-Pierre, Eyma.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/2.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864  
CAPITAL : 120 MILLIONS  
SIÈGE SOCIAL : 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR  
Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C<sup>tes</sup> de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules causées de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

ta faute si je suis dans une des dispositions d'esprit où tout vous agace, tout vous irrite. Tu ne peux me comprendre, toi dont la droite raison ne perd jamais l'équilibre. Plus tard je te dirai tout ; aujourd'hui je ne le pourrais. Sais-je bien moi-même ce qui se passe en moi ? Elle fit asseoir auprès d'elle Ursule qui, toute joyeuse de ce retour d'affection, prit la main de sa sœur dans la sienne et la serra avec effusion. Celle-ci trouva dans son cœur des accents d'un charme infini pour ramener le calme et la sérénité dans celui de Marthe ; sa parole, l'expression de son visage avaient une séduction irrésistible. La jeune femme prêtait l'oreille à cette douce musique qui pénétrait aux plus intimes profondeurs de son âme ; elle semblait vaincue, et un doux sourire éclairait son visage si sombre quelques instants auparavant.

— Petite sœur, dit-elle, sais-tu à quoi je pensais tout à l'heure en te regardant dans la glace pendant que tu étais debout ? Quoique tu paraisse t'ignorer toi-même, tu es jolie, très jolie, tu as surtout cette beauté intérieure qui se reflète sur les traits, puis tu as de l'esprit. Il ne te manque qu'une chose pour être absolument séduisante, l'expression du contentement et du bonheur.

— Qui te fait supposer, Marthe, que je ne sois pas heureuse ?

— Non, tu n'es pas heureuse ; et comment pourrais-tu l'être ? Mon égoïsme t'a imposé ici une situation qui aurait dû te rendre jalouse, si ton cœur n'était pas au-dessus de ce vilain sentiment. Non, tu n'es pas heureuse : l'expression de ton visage, l'intonation de ta voix, ton goût pour la solitude et la rêverie, tout le prouve. J'aurais dû t'interroger plus tôt, je suis ton aînée, tu as droit à mes conseils. Je ne sais quel malentendu a surgi entre nous ; tu t'es renfermée dans ta réserve, et je ne t'ai pas assez encouragée à en sortir.

Ursule aurait pu répondre que non-seulement on ne l'avait pas encouragée à en sortir, qu'on avait tout fait pour arrêter les confidences sur ses lèvres ; elle se sentait trop heureuse pour rappeler des souvenirs amers. Elle trouvait dans l'accent affectueux de sa sœur un charme auquel on ne l'avait pas habituée et qui lui faisait tout oublier. Elle ne songeait même pas à se demander comment les rôles étaient intervertis, comment, après être venue provoquer des épanchements, c'était elle dont on sollicitait les confidences.



